



JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET JUSTIFICATIFS DE FINANCEMENT DES ÉTUDES



INSTITUT DE FORMATION DES INFIRMIERS PUÉRICULTEURS (IFP) – Rentrée le 2 septembre 2024

| MA SITUATION | MON ÂGE | CARACTÉRISTIQUES DE MA SITUATION | JE DOIS OBLIGATOIREMENT TRANSMETTRE A L'ÉCOLE AU FORMAT PDF (pas de format jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER | SELON MA SITUATION, JE TRANSMETS EN PLUS AU FORMAT PDF OBLIGATOIRE (refus format jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER | J'ENVOIE EN PLUS 1 MOIS AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE | POUR INFORMATION : FINANCEMENT DE VOS ÉTUDES | DROIT D'INSCRIPTION |
|---|--|---|---|---|---|--|---------------------|
| MOINS DE 26 ANS | J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école | Je suis en poursuite d'études (pas d'interruption de plus de 2 ans) | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Certificat de scolarité ou carte d'étudiant (preuve d'études) années 2021/2022 ou 2022/2023 ou 2023/2024 | - | Études financées par la Région Ile-de-France | 0 € |
| MISSION LOCALE | J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école | MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin et le 31 août 2024 | - | Études financées par la Région Ile-de-France | 0 € |
| SERVICE CIVIQUE | J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école | SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 1er septembre 2023 et le 1er septembre 2024 | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Contrat ou attestation de service civique | - | Études financées par la Région Ile-de-France | 0 € |
| RSA (revenu de solidarité active) | Tous âges | RSA Je suis bénéficiaire du RSA | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Attestation CAF du RSA entre le 1er juin et le 31 août 2024 | | Études financées par la Région Ile-de-France | 0 € |
| PEC (Parcours Emploi Compétence) | Tous âges | PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Contrat ou attestation du PEC | - | Études financées par la Région Ile-de-France | 0 € |
| FRANCE TRAVAIL | Tous âges | DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi <u>avant l'entrée en formation sans condition de durée</u> | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL (les catégories ne sont plus exigées) | Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL datant du mois précédant l'entrée en formation | Études financées par la Région Ile-de-France | 0 € |
| OPCO (organisme de financement de la promotion professionnelle) | Tous âges | PRISE EN CHARGE PAR UN OPCO (organisme de financement de la promotion professionnelle) Je travaille et je vais être pris en charge par un OPCO (Transition Pro, ANFH, ou autres...) | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Attestation de prise en charge par l'OPCO | - | Études financées par l'OPCO | 0 € |
| AUTOFINANCEMENT | Tous âges | AUTOFINANCEMENT Je vais financer moi-même mes études | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Attestation d'autofinancement signée (modèle sur le site internet de l'école) Le financement sera accepté uniquement après la signature par les services financiers et l'étudiant | - | Études financées par moi-même | 0 € |
| EMPLOYEUR HORS AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE | Tous âges | PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR HORS AP-HP Je travaille et je vais être pris en charge par mon employeur | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Attestation de prise en charge de votre employeur Le financement sera accepté uniquement après la signature par les services financiers et l'employeur | - | Études financées par mon employeur | 0 € |
| EMPLOYEUR AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE | Tous âges | AGENT AP-HP Je suis agent de l'AP-HP (titulaire CDI CDD) | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Transmettre l'accord de prise en charge par l'AP-HP à l'école | - | | - |
| CAS PARTICULIERS | Tous âges | HORS CATÉGORIE Je n'entre dans aucune catégorie | Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso) | Contactez l'école | - | | 0 € |

Tableau mis à jour en mars 2024

ATTENTION ne sont pas éligibles à la prise en charge des études par la région Y COMPRIS LES PERSONNES INSCRITES A FRANCE TRAVAIL :

- Les agents publics y compris en disponibilité
- Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois
- Toute personne ayant bénéficié d'une prise en charge partielle par Transition Pro
- Les abandons de formation intervenus dans le mois suivant le mois d'entrée en formation
- Les apprentis
- Les personnes en validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les médecins et les sage-femmes diplômés à l'étranger